



BAREMES D'HONORAIRES

HONORAIRES 2022 APPLICABLES AUX VENTES

Montant de la Transaction	Locaux à usage d'habitation ou professionnel	Locaux à usage commercial ou industriel	Terrains à bâtir
Jusqu'à 200 000€	10 000€	10 000€	10 000€
Au-delà	6%	6 %	6 %

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur

BIRD CARTE PRO N° 8304 2018 000 024 702 SUR LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

*Garantie financière 110.000 € - QBE Insurance Europe Limited,
Cœur Défense - Tour A, 110 Esplanade du Général de Gaulle 92931 La Défense Cedex*

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds



HONORAIRES 2022 APPLICABLES AUX LOCATIONS

A la charge du propriétaire	
Gestion locative	
Location Saisonnières	22% TTC du loyer charges comprises sur la période de location
Locations résidences secondaires meublées	10% TTC du des sommes encaissé hors dépôt de garantie
A la charge du locataire	
Location Saisonnières	- Frais de dossier : 50 € - Prestations supplémentaires : sur demande - Taxe de séjour : selon barème en affiché en vigueur
Locations d'habitation en résidence secondaire	- Location pour un mois : sur demande